

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 30 septembre 2015

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

Préavis 18-2015 Modification du règlement intercommunal de la taxe de séjour

Le Conseil communal de Pully

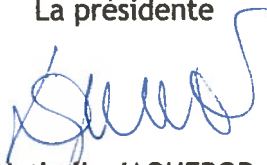
vu le préavis municipal N° 18-2015 du 19 août 2015,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

d'approuver le nouveau règlement sur la taxe de séjour tel que présenté, abrogeant le précédent entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

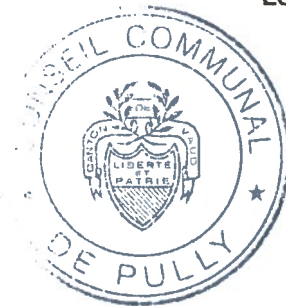
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Nathalie JAQUEROD

Le secrétaire suppléant



Bernard MONTAVON

Pully, le 28 octobre 2015